



Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques 49

CSAL du 11 avril 2024

Au revoir Président,

Et oui même si vous avez soigneusement évité le sujet jusqu'alors, il semble bien que ce soit votre dernier CSAL. Si nous avions le temps pour cela, nous pourrions ici même faire le bilan de votre mandat qui, malheureusement pour les agents de la DDFiP 49 n'est pas bon. Nous ne ferons pas la liste de tous les services, les trésoreries fermés, restructurés, fusionnés, à cause de vous.

Et ne parlons pas de votre « cadeau » de départ, la vente annoncée de l'ancienne direction des services fiscaux, le bâtiment boulevard Arnauld ! Nous vous le redisons, ici, les agents sont contre ! Tout comme, ils sont contre venir s'entasser au bâtiment D de la Cité administrative. La bataille n'est pas terminée, nous ne lâcherons rien et votre départ ne changera pas notre détermination.

Et comme, évoqué à l'instant, nous sommes tenaces, nous revenons, donc, à la charge du fameux « pont naturel » du 10 mai 2024.

La main, quasiment sur le coeur, vous nous avez dit que vous auriez bien validé le 10 mai en « pont naturel » pour la DDFiP 49, mais comme le dit la chanson « j'voudrais bien, mais j'peux point » !

Alors, rappelons les faits :

- 54 directions dans toute la France (chiffres donnés par Bercy) ont voté le « pont naturel » du 10 mai, alors pourquoi pas la DDFiP 49 ?

- 1 direction dans notre inter-région, contrairement à ce que vous avez affirmé, a voté le « pont naturel » du 10 mai, alors pourquoi pas la DDFiP 49 ?

- toutes les administrations du département sauf les services indispensables à la population (comme les urgences, les forces de l'ordre,...) seront fermées, alors pourquoi pas la DDFiP 49 ?

Rappelons aussi, ici, que les représentant-e-s du personnel ont voté, à l'unanimité, pour l'obtention d'un « pont naturel » le vendredi 10 mai pour l'Ascension et que vous, M Derrac, n'avez pas tenu compte de ce vote ! Nous pouvons même dire que vous vous êtes assis sur le vote !

Cette situation est inadmissible pour **la CGT Finances Publiques 49**.

C'est pourquoi, **la CGT Finances Publiques 49** a décidé de déposer un préavis de grève, le 10 mai 2024, pour la DDFiP 49.

Et comme le précise l'article L 2512-2 du code de la fonction publique, je cite « pendant la durée du préavis, les parties intéressées sont tenues de négocier. » Alors, nous sommes prêts, M Derrac, comme vous le dites souvent, vous respectez la loi. Nous attendons avec impatience, cette négociation ; parce que, comme vous le constatez, nous, nous avons beaucoup d'arguments à avancer.

Nous vous le réaffirmons aujourd'hui dans cette instance, Monsieur le Directeur, les collègues de la DDFiP 49 sont très, très, très en colère concernant le 10 mai.
Alors, nous vous le demandons, une dernière fois, en instance, Monsieur Derrac, validez « ce pont naturel » du 10 mai 2024. Et, pour le coup, ça sera vraiment votre cadeau de départ à la retraite !

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au procès verbal.